

DEMANDE DE RESERVATION – FORMULE ETUDIANTE OU STAGIAIRE

Résidence Elypseo – 45A Avenue du Rhin – 67100 Strasbourg



OFFRE SPECIALE ECOLE GRANDJEAN

Nos coordonnées : M. ZANIER Thibaut - directionelypseo@nemea.fr – 06 33 19 91 61



FORMULE ETUDIANTE OU STAGIAIRE : Cette formule comprend les consommations d'eau et d'électricité, la location des meubles et une connexion Internet. Cette formule ne comprend aucun service ménage, aucun linge de maison, aucun service supplémentaire gratuit ou payant tel que l'accès piscine ou fitness. Aucune assistance technique dans les logements. **L'accès à la salle de fitness est OFFERT pour les étudiants de l'Ecole Grandjean.**

Studio 1 personne (20m²) :

- Hébergement : 600.00 € TTC / mois

En supplément obligatoire :

- Frais de dossier obligatoire : ~~250 € TTC / dossier~~ **(OFFERT pour les étudiants de l'Ecole Grandjean)**
- Taxe de séjour (= taxe d'habitation) : 49.50 € par mois et par personne.

En supplément non obligatoire :

- Téléphone : Non
- Personne supplémentaire : 90.00 € TTC / mois
- Chat : 70.00 € TTC / mois et par animal
- Chien : 90.00 € TTC / mois et par animal
- Forfait de nettoyage de fin de séjour : 200 € TTC

(Le logement doit être rendu en parfait état de propreté, en cas d'oubli le coût sera directement réduit de la caution, idem pour la casse dans le logement)

Nom / Surname _____ Prénom / First Name _____

Adresse / Adress _____

Code Postal / ZIP Code _____ Ville / City _____

Pays / Country _____

Tel / Ph. _____ Fax _____

Tel Portable / Mobile _____ E-mail _____

Arrivée / Arrival _____ Départ / Departure _____

Séjour minimum de 3 mois consécutif. Séjour maximum de 8 mois consécutifs. Un mois de préavis en cas de départ anticipé.

Nombre de personnes / Numbers of person : Adultes / Adults _____

DEMANDE DE RESERVATION – FORMULE ETUDIANTE OU STAGIAIRE

Résidence Elyseo – 45A Avenue du Rhin – 67100 Strasbourg

PIECES A FOURNIR PAR LE FUTUR LOCATAIRE

1. Liste des pièces à fournir par le futur locataire :

- Le contrat signé en deux exemplaires
- Un chèque de caution
- Le règlement des frais de dossier
- La photocopie de la pièce d'identité du locataire en cours de validité
- Un justificatif de domicile du futur locataire
- La photocopie des trois derniers BS du futur locataire
- La photocopie du dernier avis d'imposition du futur locataire
- Le RIB du futur locataire

2. Si le futur locataire ne dispose pas de revenus suffisants, il devra en outre fournir :

- L'engagement de caution solidaire dûment signé par un garant ayant des revenus en France
- La photocopie de la pièce d'identité du garant en cours de validité
- Le RIB du garant (pour information bancaire)
- Un justificatif de domicile du garant de moins de trois mois (Facture eau ; électricité ; téléphone)
- La copie des justificatifs de revenus du garant qui doivent être au moins égale à trois fois le montant du forfait hébergement
- La photocopie du dernier avis d'imposition du garant

3. Si le garant ne dispose ni de revenu suffisant, ni de personne qui se porte garant

Il devra régler l'intégralité du séjour et le dépôt de garantie par carte de crédit ou par virement au moment de la réservation (Voir article 7.3). Aucune remise de clés ne sera effectuée tant que le solde intégral de la location n'aura été constaté sur le compte bancaire de l'hébergeur.

Le / Date _____
Signature :